

## Bacs de tri sélectif\* Non facturé

\*Les emballages doivent toujours être en vrac, jamais dans des sacs, surplus à côté du bac déconseillé.









## Bacs d'Ordures Ménagères\* 18 levées\*\* /an Tarifs 2024

\*les déchets ménagers doivent toujours être dans des sacs fermés, jamais de vrac ou de sacs à côté du bac \*\*au-delà des 18 levées disponibles à l'année, le coût de la levée supplémentaire sera facturée.



1 à 2 personnes

20 € / an

levée supplémentaire :

3,74€



240 litres

3 à 4 personnes

34 € / an

levée supplémentaire :

6,38€



360 litres

5 à 6 personnes

51 € / an

<u>levée supplémentaire</u>:

9,46€



Bac réservé aux professionnels soumis à une Redevance Spéciale. Contactez le SIRTOM afin de connaître les modalités d'obtention et les tarifs



## 660 litres

Bac réservé aux logements collectifs 94 € / an

levée supplémentaire : 17,38 €



## Rouleau de 20 sacs de 50 L Disponible en mairie

5 € par rouleau Traitement des déchets collectés en sacs prépayés par rouleaux : 10 € sur les impôts fonciers

